L'esclavage aujourd'hui en Islam

Article rédigé par Islam et Vérité, le 02 mars 2019

Source [Islam et Vérité] Le père Antonio Fernandez est prêtre trinitaire au Soudan, de passage en France à l'occasion de la Nuit des Témoins organisée chaque année par l'Aide à l'Église en Détresse (AED), il répond à Christianophobie Hebdo :

"Quelle est votre vocation en tant que trinitaire?

L'ordre a été créé pour venir en aide aux chrétiens persécutés et particulièrement pour aider au rachat des chrétiens vendus par des musulmans sur les marchés d'esclaves. C'est ce que nous faisons donc au Soudan.

Comment procédez-vous?

Il nous est interdit de nous installer en tant que religieux au Nord-Soudan évidemment; nous entrons donc illégalement ou légalement pour des raisons différentes. Pour le rachat des esclaves, nous entrons après avoir pris contact avec les mercenaires qui vendent ces enfants. Nous sommes obligés de le faire illégalement. Une fois sur place, nous nous rendons sur les marchés et rachetons ces enfants, qui sont vendus environ 300 euros.

Qui sont ces enfants?

Ce sont systématiquement des enfants du Sud-Soudan, c'est-à-dire à la peau noire (contrairement aux habitants du Nord qui sont arabes) et non-musulmans. Au Nord-Soudan, tous les Noirs que nous voyons sont tous des esclaves, puisqu'aucun habitant n'a la peau noire dans le pays. C'est à cela que nous savons que l'esclavage est toujours d'actualité dans cette région. C'est une pratique courante dans les pays musulmans, et certains des enfants enlevés sont même envoyés en Arabie Saoudite pour y être vendus. [...]

"— 5 Le mouvement d'émancipation des esclaves n'aurait jamais pu trouver son origine dans l'islam non seulement parce qu'Allah enseigne que les musulmans sont des hommes *supérieurs* (Coran 3.139), mais parce qu'il interdit explicitement l'abolition de l'esclavage (Coran 16.71). L'islam légitime l'esclavage (Coran 4.3,24,25,36,92; 16.71,75,76; 30.28). L'esclavage est encore pratiqué en nombre de pays musulmans[1]. Mahomet s'est lui-même enrichi de cet abominable commerce (Coran 8.70; 16.71; 33.52); « *Quand il fut en position de force, Mahomet tira l'essentiel de ses revenus de la traite d'esclaves, considérant comme butin les veuves et les orphelins qu'il capturait et qui furent vendus par dizaines ou par centaines à la fois. Il fut ainsi le plus grand esclavagiste d'Arabie, sinon du monde de son temps.* »[2] Jusqu'à aujourd'hui, à la suite de Mahomet, « *Modèle des musulmans* » (Coran 33.21), l'esclavage a toujours été pratiqué par les musulmans. Puisqu'Allah commande au musulman meurtrier involontaire d'un autre musulman, en plus du versement à la famille de la victime du prix du sang, « *d'affranchir un esclave croyant* » (Coran 4.92), comment les sociétés musulmanes pourraient-elles se passer d'esclaves? Le chef de Boko Aram qui a kidnappé en mai 2014 plus de deux cent jeunes filles au Nigéria, n'a-t-il pas annoncé qu'Allah lui avait demandé de les vendre?

[1] Que l'Arabie Saoudite ait interdit la « vente publique » des esclaves en 1962 ne dit rien de leur « vente privée », ni de celle des eunuques, dans tout le Golfe Persique, aujourd'hui. (cf. Enyo, *Anatomie d'un désastre*, Denoël, 2009, p. 140.)

[2] Moussa 'Abdallah-Yaacoub, *Moi, Mahomet*, F. X. de Guibert, 2008, p. 404." (Extrait de Abbé Guy Pagès, "Interroger l'islam, 1501 questions à poser aux musulmans", éditions DMM, 2015, S 5;

Liberte Politique

 $\underline{http://www.editionsdmm.com/A-182172-interroger-l-islam-1501-questions-a-poser-aux-musulmans.aspx)}$

02/03/2019 11:00